Quatre terroristes abattus par l'ANP à Azzaba

Page 5

MARCHÉS D'ALGER

Près de 3 milliards de DA de marchandises non facturées

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6149 - MERCREDI 1er AOÛT 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ACHÈVEMENT DES OPÉRATIONS D'EXTENSION ET D'AMÉNAGEMENT

Inauguration sous peu de la gare maritime d'Alger

Page 4

OUYAHIA ET OULD ABBÈS SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE

BOUTEFLIKA SOLLICITÉ POUR UN «SACRIFICE SUPPLÉMENTAIRE»



La rencontre inattendue entre Ouyahia et Ould Abbès, les patrons des deux partis majoritaires du pays et soutiens indéfectibles du président Abdelaziz Bouteflika, donne le coup d'envoi officiel de l'opération marketing liée au 5e mandat. Les deux hommes ont saisi officiellement le chef de l'Etat afin qu'il s'engage pour un 5e mandat qui consacrera la poursuite de la coalition présidentielle.

Page 3

AIR ALGÉRIE



DÉBRAYAGE INATTENDU DU SNTMA

Page 2

UNDERWATER BUBBLES AU ZÉNITH DE CONSTANTINE



UN IMPRESSIONNANT SHOW DE SUBMERSION

Page 24

LA COALITION DANS TOUS SES ÉTATS



LA RÉSISTANCE YÉMÉNITE PREND LE DESSUS

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LORS D'UNE VISITE À AZUR PLAGE

Benmessaoud : «L'Algérie est un pays sécurisé»

LE MINISTRE du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a déclaré hier que «l'Algérie est un pays sécurisé où les institutions sécuritaires jouent pleinement leur rôle».

Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée de divertissement au profit d'enfants aux besoins spécifiques à Azur Plage (Sidi Fredj), le ministre a affirmé que «l'Algérie est un pays sécurisé où les institutions sécuritaires appliquent les mesures de prévention en vigueur à travers le monde».

La grande superficie de l'Algérie n'entrave pas la préservation de sa sécurité, a ajouté le ministre, soulignant que «les institutions sécuritaires jouent pleinement leur rôle».

Parlant de sa dernière rencontre avec les opérateurs du secteur du tourisme dans le Sud, Benmessaoud a indiqué que ces derniers avaient exprimé leur disposition à accueillir les touristes et à promouvoir la destination Algérie, saluant le rôle des agences de tourisme à la lumière des mesures prises par l'Etat pour le développement du tourisme en Algérie.

Dans ce contexte, le ministre a rappelé que la saison actuelle est «particulière» en raison de la dynamique adoptée pour relancer le secteur et encourager les Algériens à passer leurs vacances dans leur pays.

Parmi les mesures prises, le ministre a cité les réductions destinées aux partenaires sociaux, à l'instar de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), dont les travailleurs bénéficient d'une réduction de frais allant jusqu'à 50% du prix initial d'hébergement dans les hôtels relevant du groupe Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), et la réhabilitation, voire la modernisation des plages longeant les structures touristiques.

A cette occasion, Benmessaoud a cité les mesures prévues pour l'année prochaine dans le cadre du développement et de la promotion des différents types de tourisme en Algérie, notamment le tourisme côtier, ajoutant qu'il est également question de promouvoir le tourisme hivernal, saharien et de montagne.

Près de 90 enfants aux besoins spécifiques ont bénéficié d'activités de loisirs à Azur plage, et ce dans le cadre d'une opération vulgarisée à travers l'ensemble des régions côtières, à l'instar d'Oran et de Béjaïa, indiquent les responsables du secteur, notant que ce genre d'activités profiteront à l'avenir à toutes les catégories vulnérables, notamment les personnes âgées lors des différentes saisons touristiques.

T.R.

AIR ALGÉRIE

Inattendu débrayage du SNTMA

Les vols d'Air Algérie n'ont pas été perturbés par l'arrêt de travail observé hier matin par le Syndicat national des techniciens de la maintenance avions (SNTMA). C'est ce qu'a affirmé hier le directeur de la division des affaires générales de la compagnie aérienne nationale, Reda Toubal Seghir.



Ce débrayage a eu lieu à l'appel du bureau du SNTMA, publié sur sa page Facebook, invitant le personnel affilié à un rassemblement massif le 31 juillet 2018 à la base de maintenance de l'aéroport Houari-Boumediene à partir de 7h00 du matin, précise M. Toubal.

Mais selon le même responsable, le débrayage n'a nullement affecté le déroulement des opérations d'enregistrement et d'embarquement des passagers, ni le départ des vols.

Il clarifie à ce titre que « contrairement aux informations relayées par certains médias faisant état de paralysie des activités d'Air Algérie au niveau des aéroports, celles-ci se déroulent normalement ».

Cet arrêt de travail, qui a duré deux heures, est considéré comme inattendu après la décision confirmée avant-hier par le secrétaire général de la même organisation syndicale, Ahmed Bitoum, portant gel de la grève prévue à compter du 31 juillet.

Pour le secrétaire général de ce syndicat, rappelons-le, la décision de la justice concernant l'affaire en référé introduite par la compagnie Air Algérie contre le SNTMA auprès du tribunal de Dar El Beida « n'a aucun fondement juridique mais, ajoute-t-il, elle doit être respectée ».

La compagnie Air Algérie avait déposé deux plaintes contre le syndicat. La première en référé pour non-respect du délai juridique du préavis de grève de 21 jours fixé dans la convention collective, et la deuxième auprès de la chambre sociale.

Un jugement concernant l'affaire en référé avait été rendu dimanche. Il a été décidé, à cet effet, de geler la grève jusqu'à ce que la deuxième affaire introduite par Air Algérie auprès de la chambre sociale soit tranchée. Elle sera examinée le 5 août prochain, où il sera décidé de l'octroi ou non de l'autorisation de grève.

Dans un communiqué publié lundi sur son site électronique, le syndicat avait affirmé le respect des procédures en vigueur dans le cadre du code du travail et de la convention collective concernant le préavis de grève et sa publication. Démentant, à ce propos, les preuves avancées par la compagnie Air Algérie selon lesquelles l'organisation syndicale n'aurait pas respecté le délai de grève et l'article 280 de la convention collective privilégiant la voie du dialogue. Il a été souligné que ce dernier avait remis le 9 juillet passé un préavis de grève à partir du 31 du même mois, soit un délai de 23 jours.

Par ailleurs, le SNTMA avait annoncé l'installation d'une commission de suivi dans le cadre d'un accord signé le 16 mai 2017. L'accord en question a pour objectif de rétablir les mécaniciens et les ingénieurs dans leur droit avant le 31 décembre de la même année, tel que précisé dans la convention collective, et depuis des négociations ont été engagées.

Aziza Mehdid

COMMÉMORATION DU 61E ANNIVERSAIRE DE SA MORT

Machâal Echahid honore la mémoire de Abbas Laghrour

UN VIBRANT hommage a été rendu hier au chahid Abbas Laghrour en commémoration du 61e anniversaire de sa mort, et ce lors d'une rencontre initiée par l'association Machâal Echahid, en coordination avec le Forum d'El Moudjahid. C'est en présence des membres de sa famille, de ses compagnons de guerre ainsi que d'historiens que les qualités de ce héros ont été mis en exergue. Bravoure, détermination, compassion et courage sont autant de qualités remarquables que les intervenants ont citées de ce guerrier connu, entre autres, pour ses aptitudes au commandement et sa capacité à comploter.

Un grand nombre de batailles ont été dirigées par Abbas Laghrour (160 environ, principalement dans les Aurès, du fait qu'il soit natif du douar de M'Sigha, près de la ville de Khenchela. Le moudjahid Salah Guoudjil, ex-ministre des Transports et de la Pêche dans les gouvernements sous Chadli Ben Djedid, a souligné la particularité des batailles que le colonel de la wilaya historique I dirigeait, au point que l'armée française le surnommait «Barberousse des Aurès », signale-t-il. Abdeslam Abbad, qui dit avoir été recruté dans les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) par ce leader, témoigne que de « grandes batailles », ont été dirigées par ce martyr, citant la célèbre bataille d'El-Djorf, qui a duré 3 jours, du 22 au 24 septembre 1955. « C'était un militant nationaliste, avec beaucoup de qualités. En plus de son combat pour l'Algérie, il a combattu aux côtés de la Palestine en 1948, et aussi en Tunisie », signale M. Abbad, qui dit avoir passer avec lui des années durant la guerre de libération.

Pour sa part, Madassi Larbi, auteur du livre les Tamiseurs du sable, Aurès-Nememcha 1954-1959, dans lequel il présente, grâce aux témoignages d'acteurs majeurs de cette histoire, l'épopée pathétique des pionniers de l'insurrection nationale dans cette région tourmentée du pays, a indiqué que « Abbas Laghrour a beaucoup souffert de l'injustice coloniale». Ce héros, explique-t-il, était cuisinier chez l'administrateur et il militait en même temps pour le compte du PPA Quand ils ont appris ça, ils l'ont renvoyé. Il a continué à militer mais s'est aussi investi à former les jeunes dans le patriotisme. «Quand la Révolution a commencé, il était le premier à rejoindre les rangs de l'ALN. Il était l'adjoint militaire de Mustapha Ben Boulaid », fait encore savoir Madassi au sujet de Abbas, destiné à devenir un héro dès son enfance. Abbas Laghrour, qui a rendu l'âme le 25 juillet 1957 en Tunisie, a en outre pris part aux manifestations qui eurent lieu le 1er et le 8 mai 1945 dans la ville, en plus de sa participation à d'autres batailles, à l'instar de la bataille de la zaouia à Cherchar, la bataille de Tefsour (Chechar) ainsi que la bataille d'El-Bayadha qui a duré 24 heures.

Lilia Ait Akli

OULD ABBÈS, TRÈS GÊNÉ, VA À LA RENCONTRE DE OUYAHIA :

«Nous demandons à Bouteflika d'accepter un sacrifice supplémentaire»

La rencontre inattendue entre Ouyahia et Ould Abbès, les deux patrons de partis majoritaires du pays et soutiens indéfectibles du président Abdelaziz Bouteflika, donne le coup d'envoi officiel de l'opération marketing liée au 5e mandat.



Le SG du FLN, Djamel Ould Abbès, s'est finalement résigné à plier les genoux devant le patron du RND Ahmed Ouyahia, après des mois de bravades, d'accusations et de méchancetés envers celui qui est présenté aujourd'hui comme le futur dauphin du président Bouteflika. Ould Abbès est allé avant-hier, -certains avancent qu'il a été «aiguillé d'en haut»- proposer à son rival de toujours une sorte «de paix des braves» en prévision de la future présidentielle où il est officiellement admis qu'une cinquième candidature de Bouteflika est actée.
C'est la tête baissée et la mine déconfite que le patron du FLN a rencontré Ouyahia au siège du gouvernement afin de donner à cette rencontre un cachet officiel et annoncer dans la foulée son soutien à la candidature de l'actuel locataire du Palais d'El Mouradia à l'élection présidentielle de 2019. Pour ce faire, il est fait appel à la télévision nationale pour immortaliser cet événement et prendre à témoin l'opinion nationale que les deux partis s'entendent à merveille et qu'aucune anicroche ne peut les séparer. Ould Abbès s'est même permis de vanter le travail du Premier ministre, chose qu'il n'a jamais faite auparavant.
Que s'est-il donc passé pour que Ould Abbès se prosterne devant Ouyahia sous les yeux des caméras de télévision et des flashs des photographes. Lui qui il y a à peine une semaine, a accusé Ouyahia d'avoir marchandé des postes ministériels pour son soutien au candidat Bouteflika en 1999. Peine perdue puisque le SG du FLN s'est trompé sur la personne de Ouyahia qui est venu après le renvoi de Tahar Benbaibeche à l'origine de cette transaction politique. Concernant ses rapports avec le RND, Ould Abbès a qualifié ce dernier «d'allié stratégique», avant de souligner la satisfaction de son parti «quant au travail effectué par le gouvernement à ce jour»» qui bénéficie, a-t-il dit, de son «soutien entier, total et fort».
Plus loin, il a indiqué que les deux partis œuvraient «main dans la main, comme deux alliés stratégiques. Nous sommes au fait, plus que quiconque, des acquis réalisés ces 20 dernières années, des réalisations que nous considérons comme un capital apporté au pays», a-t-il ajouté. Ahmed Ouyahia, le grand bénéficiaire de cette rencontre même s'il s'est retenu de crier victoire, a fait savoir que son que son entretien avec Djamel Ould Abbès est dû essentiellement à la consécration « d'une grande partie des discussions à l'échange de vues sur la situation du pays en tant que Premier ministre».
Une manière subtile pour ne pas trop froisser son allié du jour : «Je me suis entretenu avec le SG du parti du FLN qui forme la grande partie de la base du gouvernement au sein de l'Assemblée populaire et au Parlement en général, sur les différentes questions, notamment politiques, économiques et financières et nous avons relevé l'émergence de signes d'amélioration de la situation» a ajouté Ouyahia, fin diplomate. Et de préciser que cette entrevue avec le patron du FLN est intervenue parce que les deux partis alliés «ont la même orientation concernant le choix national et le but suprême qui est l'intérêt de l'Algérie». Pour Ouyahia, ces dénominateurs communs «ont fait que les deux formations politiques adoptent la même démarche vis-à-vis de toutes les questions, y compris la question importante de l'avenir, à savoir la présidentielle». Le SG du RND a réitéré, dans ce contexte, l'appel lancé par sa formation politique à l'adresse du président Bouteflika «pour se présenter au prochain rendez-vous électoral. Nous serons, avec d'autres forces, un soutien fort s'il répond favorablement à cette requête» a affirmé Ouyahia. Les deux hommes ont ensuite réitéré leur soutien au président de la République «s'il accepte» de se présenter à présidentielle de 2019. Ils ont affirmé qu'ils «œuvreront de concert et parleront d'une seule voix» pour soutenir leur candidat à la présidentielle, le président Bouteflika, et «lui fournir un appui solide s'il répond favorablement à cette requête. Nous demandons au président de la République d'accepter un sacrifice supplémentaire en acceptant de répondre favorablement aux sollicitations pour briguer un cinquième mandat en 2019. Nous serons un soutien fort pour le Président s'il accepte de répondre favorablement à cet appel», ont-ils ajouté.

Hocine Adryen

EN RÉPONSE À UN RAPPORT D'UNE ONG

Louh plaide pour les bienfaits de la réconciliation nationale

LE MINISTRE de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh a affirmé, avant hier à Tipasa, que la Charte pour la paix et la réconciliation nationale avait contribué à l'instauration de l'État de droit, à la protection des libertés individuelles et collectives et au renforcement de l'indépendance de la justice.
S'exprimant au terme de sa visite d'inspection à l'École supérieure de magistrature (ESM) à Koléa, M. Louh a indiqué que «l'un des fruits les plus importants de la Charte pour la paix et de la réconciliation nationale est la stabilité dont jouit l'Algérie aujourd'hui, ce qui a permis la reconstruction de la société et la consécration des principes de l'État de droit, en tête desquels la protection des libertés individuelles et collectives et l'indépendance du pouvoir judiciaire».
Les déclarations du ministre de la Justice sur l'importance de la politique de réconciliation nationale font suite à un rapport élaboré par une organisation des droits de l'homme. Le ministre a appelé l'organisation en question, sans en citer le nom, à «mieux appréhender les dimensions du choix de la réconciliation nationale».
« La réconciliation nationale est un choix souverain cautionné par le peuple dans sa



majorité écrasante, en septembre 2005, devenant, ainsi, une source intarissable de promotion des droits de l'Homme que cette organisation prétend défendre. « dira t-il. Selon Louh, « la sagesse et la clairvoyance du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui a jeté les bases de la paix et de la réconciliation nationale ont contribué à la stabilité du pays et à la poursuite de la reconstruction au moment où certains pays voisins souffrent de guerres de survie. « « La réconciliation nationale est une vision civilisationnelle adaptée à la réalité du peuple algérien et une réponse démocratique permettant de mettre fin à l'effusion de sang à travers une culture de paix durable en consécration de la solidarité et de la tolérance, et ce en vue d'ouvrir de futures perspectives au peuple algérien «, a indiqué le ministre.
« Cette Réconciliation n'est pas un processus individuel, ni une voie d'impunité ou d'oubli. La prise d'une position visant à abroger les dispositions de cette loi ou certaines parties se veut un déni de la réalité et une méconnaissance de la légitimité populaire acquise par ce texte après le référendum en faveur de cette loi. «a ajouté Louh.
Plus de 105.000 visites dans les lieux de garde à vue en dix ans Parmi les résultats de la stabilité atteinte grâce à cette loi de la Réconciliation, il y a lieu de citer «la consolidation des droits du mis en cause par un texte explicite stipulant la nécessité d'informer le parquet de tous les lieux de placement en garde à vue», selon le ministre de la Justice qui a fait état de «105.806 visites d'inspection dans les lieux de garde à vue et les différents centres de sûreté pour contrôler les conditions carcérales et la régularité des procédures, mais aussi la respect de la dignité des personnes et de leurs droits constitutionnels». «L'Algérie a franchi d'importants pas sur cette voie à travers la confirmation du caractère exceptionnel de la détention préventive, la réduction de sa durée, le renforcement de la présomption d'innocence, la protection des témoins, des experts et des victimes ainsi que l'encadrement du droit d'accès à l'information pour l'enquête préliminaire, et ce en permettant aux officiers de la police judiciaire, sur autorisation du parquet, d'informer l'opinion publique de certains résultats de l'enquête préliminaire en tenant compte de la présomption d'innocence et du respect de la vie des personnes. «
Le système législatif et juridique en Algérie a été renforcé, ajoute M. Louh, par des «mécanismes lui permettant d'élargir la compétence des tribunaux criminels pour trancher certains crimes commis en dehors du territoire national», rappelant certains résultats importants réalisés grâce à la loi sur la Réconciliation nationale et la stabilité de l'Algérie.

M. K.

LORS D'UNE VISITE D'INSPECTION À ALGER

Bouazghi veut récupérer les terres agricoles non exploitées

LE MINISTRE de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui a mis en avant, à Alger, la détermination de son département à augmenter et élargir les superficies agricoles fertiles et irriguées et à récupérer les terres agricoles non exploitées.
S'exprimant avant hier lors d'une visite d'inspection des projets du secteur à Alger, le ministre a indiqué que le ministère s'emploie à moderniser le secteur agricole, préserver les terres fertiles et récupérer les terres agricoles non exploitées par les investisseurs.
Il a fait savoir que son secteur suivait les orientations consistant à ne pas toucher et protéger les terres agricoles fertiles, et à œuvrer à régulariser définitivement la situation juridique de ces terres en recensant chaque hectare non exploité.
Le ministre qui a fait état de terres agricoles fertiles non exploitées, a indiqué avoir donner des instructions pour assainir le secteur agricole, assurer tous les agriculteurs, œuvrer à exploiter toutes ces terres, augmenter la part des terres irriguées par le recours à des systèmes et des techniques économiques en terme d'eau utilisée.
Bouazgui a indiqué, à ce propos, que les opérateurs économiques et les investisseurs jouissent de suffisamment de compétences pour décrocher une place dans les marchés internationaux.
S'agissant des plantation d'arbres, le premier responsable du secteur a fait savoir que plus de 6 millions d'arbres avaient été plantés en une année, une action, a-t il dit, qui encourage le secteur à augmenter la production agricole et à préparer les bases logistiques pour l'exportation et le développement d'une industrie de transformation pouvant absorber toute la production agricole.
Répondant à une question relative aux avantages octroyés en ce qui concerne le foncier agricole aux investisseurs, le ministre a indiqué que l'Etat accompagne les investisseurs en la matière, ajoutant qu'il a été distribué quelque 2 millions d'hectares, dont environ 1 million au profit de 140.000 bénéficiaires dans le cadre de la mise en valeur des terres et un 1 million pour la création d'investissements agricoles depuis 2011.
Le même responsable a affirmé, à cet égard, que toutes les terres non exploitées seront récupérées.
Par ailleurs, le ministre a indiqué que les prix élevés de viandes blanches étaient dus à l'augmentation de la consommation et la demande sur ce type de viandes durant la saison estivale.
Pour ce qui est de la wilaya d'Alger, Bouazghi a précisé que cette dernière dispose d'environ 32.000 hectares de terres cultivables, dont 16.000 hectares irriguées.
Dans le même contexte, le ministre a indiqué que la wilaya d'Alger produit annuellement une valeur de 58 milliards de dinars comme produit agricole (soit 2% du produit national), ajoutant que cette valeur s'élèvera au cours de prochaines années. Il a précisé, en outre, que la capitale occupait la 25è place des 48 wilayas en termes de valeur du produit national agricole.

M. D.

MARCHÉS D'ALGER

Près de 3 milliards de DA de marchandises non facturées

Les marchandises non facturées proposée à la vente dans les différents marchés et magasins commerciaux de la wilaya d'Alger a avoisiné les 3 milliards de DA durant le premier semestre de l'année en cours, a révélé Abdelouahab Herkas, chef de service de contrôle de la qualité et de la répression de la fraude relevant de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger.



L'opération de contrôle des activités commerciales, menée durant le 1er semestre de l'année en cours par les équipes de contrôle de la qualité et de la répression de la fraude, a établi un montant de 2.9 milliards de DA de marchandises non facturées, a fait savoir Abdelouahab Herkas.
La valeur des pratiques liées à l'affichage de prix erronés a atteint 3 millions de DA pour la même période. Toujours pour la même période, le nombre d'interventions des agents de contrôle et de la répression de la fraude dans la wilaya au cours de la même période s'est élevé à 12 1859 interventions et se sont soldées par l'établissement de 18 674 infractions.
L'opération s'est soldée également par 932 propositions de fermeture de locaux commerciaux au nombre de 789, qui ont été formulées pour des raisons liées aux pratiques commerciales illicites relatives soit à la non-détention d'un registre du commerce, aux infractions liées aux défauts d'information du consommateur sur les prix et tarifs ou à l'exposition de denrées alimentaires de façon qui constitue une source de danger pour la santé du consommateur.
M. Herkas a souligné qu'à l'occasion de la saison estivale, 14 équipes ont été mobilisées de façon permanente pour le contrôle de la qualité des prestations au niveau des plages de la capitale, notamment pendant les week-ends, ainsi que l'organisation de campagnes de sensibilisation en collaboration avec des associations de protection du consommateur, et ce dans le but de prévenir les intoxications alimentaires.
Par ailleurs, la Direction du commerce de la wilaya d'Alger a mis en place un programme de contrôle des activités des commerçants répartis à travers le territoire de la wilaya au cours de l'année 2018, d'autant plus que ces opérations sont assurées par les inspecteurs et les agents relevant de cette direction, répartis sur 374 équipes à travers 13 inspections.
La wilaya d'Alger compte 78 marchés de détail (marchés couverts), 46 marchés de proximité et quatre zones d'activité, à savoir El-Djorf, Bab Ezzouar, El-Hamiz, Gué de Constantine et Jolie-Vue. Elle compte également plus de 460 commerces, 6 abattoirs, 53 abattoirs pour volailles et une pêcherie, selon le même site.
A ce propos, M. Herkas a fait état d'une coordination des efforts avec les services de sûreté pour lutter contre le phénomène des vendeurs itinérants qui exposent des produits de consommation sur les plages sans le respect des normes d'hygiène.
Il a, à ce titre, cité le programme de prévention contre les intoxications alimentaires tracé par le ministère de tutelle pour la saison estivale, à travers, notamment, les actions sur le terrain des équipes de contrôle de la qualité des produits alimentaires au niveau des fast-foods, des restaurants, des salles des fêtes ainsi qu'au niveau des campings d'été.
M. Herkas a mis l'accent sur la nécessité de respecter la température et la chaîne de froid pour chaque aliment, cuit ou cru, le stockage selon les normes en vigueur, outre l'hygiène des cuisines, des ustensiles et de la tenue des travailleurs et des chefs cuisiniers, lesquels sont tenus de porter des gants, ce à quoi s'attellent les équipes de protection du consommateur et de la répression de la fraude tout au long de la saison estivale.
Il a souligné que la Direction du commerce participe à cette opération, au même titre que les bureaux d'hygiène, au niveau de l'ensemble des communes d'Alger.
On retrouve des éléments des directions du commerce et de l'agriculture, des médecins et des vétérinaires, et ce en vue d'intensifier le contrôle de la qualité des repas et des aliments et de s'enquérir du respect des mesures sanitaires.

Lynda Louifi

ACHÈVEMENT DES OPÉRATIONS D'EXTENSION ET D'AMÉNAGEMENT

Prochaine inauguration de la gare maritime d'Alger

LA NOUVELLE gare maritime d'Alger sera inaugurée prochainement, a indiqué hier le Directeur général de l'entreprise portuaire d'Alger, Mohamed Larbi.
Selon lui, il s'agit d'une opération d'aménagement et d'extension de la gare maritime actuelle du port d'Alger, dont le coût de la première tranche des travaux a été estimé à 1,3 milliard de dinars, sachant que les travaux sont achevés à 99%.
Ce qui permettra d'augmenter les capacités de transit des voyageurs tout en assurant une meilleure fluidité du mouvement des passagers et de leurs véhicules et une meilleure maîtrise des formalités policières et douanières, a-t-il expliqué en marge de la visite du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, au niveau de cette nouvelle gare maritime.
« Avec l'extension de la gare maritime d'Alger, nous souhaitons augmenter la capacité d'accueil annuelle de 300.000 voyageurs et de 200.000 auto-passagers (passagers qui ont embarqué leurs véhicules à bord du bateau) dans les cinq (5) prochaines années. «
En 2017, le nombre des passagers qui ont transité par le port d'Alger a atteint 263.491, en plus de 122.979 auto-passagers, contre 235.365 passagers en 2016 et 100.452 auto-passagers. Pour rappel, ce projet fait partie des programmes de modernisation du secteur. Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a indiqué que les investissements réalisés dans le secteur depuis 1999 avaient atteint plus de 10.000 milliards de dinars, mettant en avant l'importance de ces réalisations dans la relance du développement à tous les niveaux.
Lors d'une réunion de la commission de l'équipement et du développement local consacrée à la présentation des grands projets structurants du secteur des transports et des travaux publics, il y a quelques mois, Zaalane a mis en avant le rôle déterminant des infrastructures du secteur des Transports, notamment les aéroports, les ports, le réseau routier et le réseau ferré, qui font l'objet de modernisation.
Le nombre de ports est passé, quant à lui, de 28 ports en 1999 à 48 en 2017. Zaalane a affirmé que, dans le cadre du renforcement du transport maritime, le projet d'investissement prévoyait l'acquisition de 26 navires cargos.
Le ministre a rappelé l'importance économique que revêt le projet du port d'El Hamdania à Cherchell (Port Centre), que le gouvernement compte relancer d'une manière effective.

M. B.

CRIMINALITÉ URBAINE

LE TRAFIC DE DROGUE EN HAUSSE À ALGER

La Sûreté de wilaya d'Alger (SWA), et comme à l'accoutumée, a présenté hier le bilan des activités de ses différentes unités durant le premier semestre de 2018. Un bilan qui rappelle la montée de la consommation et du trafic de drogue dans la capitale. Aussi, une hausse effrayante des personnes impliquées dans le trafic de drogue a été enregistrée durant la même période.



Dans son bilan, la SWA fait état de la saisie de 198 kilogrammes de cannabis traité pour les seuls six premiers mois de l'année en cours, ce qui est considéré comme important, sans compter la récupération de plus de 108 000 comprimés de psychotropes.

Ce n'est pas tout, le bilan indique également la saisie de drogues dures, dont près d'un kilogramme d'héroïne et 217 grammes de cocaïne. Concernant le nombre d'affaires liées au trafic et à la consommation de la drogue traitées durant la période considérée, la Sûreté d'Alger fait état d'un bilan effrayant.

En effet, 9 990 affaires ont été enregistrées, à travers lesquelles 10 934 individus présumés impliqués ont été arrêtés et présentés devant la justice. La situation est très préoccupante vu le nombre d'affaires traitées, et surtout le nombre impressionnant de personnes impliquées.

Passant à d'autres chiffres, la Sûreté d'Alger a dévoilé aussi le traitement, en six mois, de 1 780 affaires liées au port d'armes blanches illégal, tandis que 1 894 individus impliqués ont été interpellés et présentés devant la justice. Toujours dans le domaine de la Police judiciaire, le bilan de la Sûreté d'Alger annonce le traitement de 2 099 affaires liées aux atteintes aux biens et 3 930 autres aux atteintes aux personnes.

Il s'agit souvent de cambriolages de maisons et de vols de véhicules, mais également de rixes entre gangs et parfois d'homicides volontaires. Sur le plan de la lutte contre les crimes économiques et financiers, le bilan de la Sûreté d'Alger fait état du traitement de 664 affaires, soit plus d'une centaine d'affaires chaque mois.

Les fraudes fiscales, le faux et usage de faux, la corruption, les détournements de fonds publics et les faux registres de commerce sont souvent traités par les brigadiers de Police spécialisés dans les crimes économiques et financiers. Sur un autre front de lutte contre la criminalité, celui de la protection des mineurs en danger, il est indiqué dans le bilan le traitement de 159 cas (106 garçons et 53 filles). Les affaires de fugues sont les plus traitées par les policiers spécialisés dans la protection des mineurs.

Selon la Sûreté d'Alger, huit cas de fugues ont été enregistrés durant la même période, dont quatre garçons et quatre filles, et ce, pour diverses causes. Ces derniers, indique-t-on, sont toujours en fuite. En revanche, 85 garçons et 50 fillettes ayant fui le domicile parental ont été retrouvés et remis à leurs parents, souligne le bilan. Par contre, treize mineurs dont quatre filles ont été arrêtés et placés dans des établissements de rééducation pour divers délits, signale la Sûreté d'Alger.

Durant la période considérée, la Sûreté d'Alger a recensé six cas de viol de mineurs, 48 d'attentat à la pudeur, 21 d'incitation à la débauche, 97 de violence volontaire et 15 de maltraitance.

Sofiane Abi

CHASSE AUX PILLARDS DES PLAGES

La grande offensive estivale de la Gendarmerie nationale

LA GENDARMERIE nationale (GN) a présenté hier le bilan du plan Delphine de la saison estivale 2018. Du 1er juin au 22 juillet, la Gendarmerie nationale, dans le cadre du plan Delphine de la saison estivale 2018, a fait la chasse aux exploiteurs illégaux des plages, des parkings et des colonies de vacances.

Dans un communiqué datant d'hier, la Gendarmerie nationale, et dans le cadre de l'application du plan de sécurisation de la saison estivale pour l'année 2018, a indiqué que ses différentes unités ont traité, à travers 14 wilayas côtières, 237 affaires, dont 125 relatives à l'exploitation illégale des plages, 53 affaires relatives à l'exploitation illégale des parkings, en plus de 59 affaires concernant l'exploitation illégale des colonies de vacances.

Le plus grand nombre d'affaires traitées par les unités de la Gendarmerie nationale dans le territoire de leur compétence a été enregistré à Oran, avec 63 affaires, suivie d'Annaba avec 41 affaires et Tipasa avec 38 affaires, note le communiqué de la Gendarmerie nationale. Ces opérations se sont soldées par la saisie de 1 444 parasols, 828 tables, 2 497 chaises et 38 tentes ainsi que par l'arrestation de 37 personnes, souligne la Gendarmerie nationale. Ces résultats ont été obtenus après plusieurs opérations qui ont été menées durant plusieurs semaines, et d'autres interventions doivent suivre, signale la Gendarmerie nationale à travers son communiqué.

Dans ce contexte, la GN a indiqué qu'elle poursuivra ses efforts pour garantir un été sécurisé à l'ensemble des estivants en application du plan spécial mis en œuvre, à l'occasion de la saison estivale 2018, en vue de préserver la tranquillité et la sécurité publiques des citoyens et de leurs biens d'une manière générale, une mission essentielle et permanente de l'institution, explique la Gendarmerie nationale. Par ailleurs, le numéro vert 10.55 et le site de la préplainte «PPGN» restent à la disposition des citoyens qui veulent demander de l'aide ou du secours, ou alors donner des informations, tient à rappeler la Gendarmerie nationale.

Les citoyens peuvent aussi se renseigner sur l'état des routes et sur ce qui peut y survenir, et ce en consultant le site tariki.dz.

S. A.

DANS UNE OPÉRATION À AZZABA

Quatre terroristes tués par l'ANP

QUATRE terroristes ont été abattus avant-hier soir et leurs armes récupérées suite à l'opération de recherche et de ratissage menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la localité de Bissy, commune d'Azzaba, wilaya de Skikda, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération de recherche et de ratissage dans la localité de Bissy, commune d'Azzaba, wilaya de Skikda (5ème Région militaire), un détachement de l'ANP a abattu, le 30 juillet 2018, quatre terroriste durant cette opération qui a commencé suite à un accrochage avec des éléments de l'ANP. Le bilan de cette opération, qui est toujours en cours, s'élève à la neutralisation de quatre (4) terroristes et la récupération de trois (3) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov et une quantité de munitions, conclut le MDN. Des informations concordantes font état de la mort de sept militaires dans l'accrochage. Ce bilan n'a pas été confirmé par le MDN. Dès la diffusion de l'information faisant état de la mort des militaires et de l'atteinte de nombreux autres par des blessures, les internautes ont appelé les citoyens à se rendre massivement dans les hôpitaux de la région pour donner leur sang aux blessés. Les appels au don de sang pour les militaires blessés ont été lancés sur les réseaux sociaux, tandis que de nombreux internautes ont rendu hommage aux soldats tués tout en dénonçant le crime abject commis par les ennemis de l'Algérie. **M. D.**

TIZI OUZOU

Madjid Aknnouche, nouveau chef de sûreté de wilaya

MADJID AKNNOUCHE est désormais le nouveau chef de sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou. La cérémonie d'installation du nouveau premier responsable de la police de la wilaya de Tizi Ouzou a eu lieu hier au siège de la wilaya, et ce à huis clos. Autrement dit, la presse et la société civile ainsi que d'autres personnalités de la région en vue n'ont pas été conviées à assister à cet événement, pourtant qui n'est pas des moindres. Quant à l'ex-chef de sûreté de wilaya, Rachid Drouazi, aucune information sûre n'a filtré sur son devenir. A-t-il fait l'objet d'une mutation vers une autre wilaya ? A-t-il été victime d'un limogeage, comme tentent de le faire croire certains? L'avenir proche nous apportera la bonne réponse. Notons à ce sujet que même la cellule de communication de la sûreté de wilaya, pourtant prompte à communiquer habituellement, notamment sur des faits divers, a étrangement gardé le silence sur le remplacement de Rachid Drouazi par Madjid Aknnouche. Toujours est-il que le nouveau patron de la police de la wilaya de Tizi-Ouzou connaît fort bien la région et ses mœurs sociales. En effet, non seulement Madjid Aknnouche est natif de Tizi Ouzou, mais il y a longuement exercé ses compétences policières en tant que chef de la BMPJ (police mobile de la police judiciaire) avant d'être muté vers une autre wilaya. A présent, il est de retour dans sa wilaya natale. Par ailleurs, beaucoup d'avis présentent Madjid Aknnouche comme « un très bon flic ». Non seulement, il connaît à la perfection les rouages du métier, mais il a aussi la réputation d'être un policier intègre.

Saïd Tissegouine

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BISKRA

ERRATUM

Suite à : *L'avis des résultats de la première phase du concours national restreint l'architecture N° 08/ OPGI/2018 paru dans les quotidiens nationaux; El Mihoir et Le Jeune Indépendant sous le n° ANEP 822679 en date du 23/07/2018.*

- Vu à l'erreur d'impression il y a lieu de lire :

Bureaux d'études qualifiées en phase - Candidature	
GROUPEMET CHELGHOUM DJABER ET KHAMESSA AMAR	EL GOUASSEM ANISSA
CHERIFI AMAR	GROUPEMET BARKET FOUZI ET BEN CHIKHA RIDHA
DJELOUL YAZID	GROUPEMENT O.M.A.D
OUAMEN ABDEL KRIM	GROUPEMENT ARCHI - CONCEPT
GHOGALI FAIIROUZ	S.P.A GART ANNABA

- Au lieu de

Bureaux d'études qualifiées en phase - Candidature	
GROUPEMET CHELGHOUM DJABER ET KHAMESSA AMAR	EL GOUASSEM ANISSA
CHERIFI AMAR	GROUPEMET BARKET FOUZI ET BEN CHIKHA RIDHA
DJELOUL YAZID	GROUPEMENT O.M.A.D
OUAMEN ABDEL KRIM	

Le Jeune Indépendant du 01/08/2018 / ANEP N° 823 545

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Superieur
Et de la recherche Scientifique
UNIVERSITE AMAR TELIDJI - LAGHOUAT
NIF :415020000020030

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET D'ANFRACTUOSITE POUR QUELQUE LOTS RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/BF/2018

Conformément à l'article N°: 65 et 40 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, l'université Amar TELIDJI - Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacites minimales N° 03/BF/2018paru dans le quotidien « **Kora News** » le 04 /07/2018 pour:

ACQUISITION DE DOCUMENTATION (Livres Divers) au Profit De L'UNIVERSITE DE LAGHOUAT pour l'année 2018.

Budget de fonctionnement de l'année 2018

Qu'après l'analyse et l'évaluation des offres en fonction des critères de sélection indiqués dans le cahier des charges Les lots indiqués ci dessus ont été attribués provisoirement comme suit :

LOT	Entreprise	Note technique	Montant de l'offre en DA	Obs
01	FUTURE BOOKS	31,00	2.232.429,00	Moins disante
02	BOOKS VISION	30,33	431.967,00	Moins disante
03	BOOKS VISION	30,33	2.584.608,00	Moins disante
04	FUTURE BOOKS	31,00	2.026.746,00	Moins disante
05	MESRS	25,33	416.741,88	Moins disante
07	MESRS	25,33	1.095.511,04	Moins disante

Tout soumissionnaire contestant le choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant du 01/08/2018 / ANEP N° 823 653



NOUVELLE MAJORITÉ PARLEMENTAIRE AU PAKISTAN

«Nous ne serons plus la marionnette de Ryad et de Washington»

Les résultats partiels des élections législatives au Pakistan et la victoire du parti d'Imran Khan, l'ex-champion de cricket et chantre du « Nouveau Pakistan », tourmentent les États-Unis, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.



L'éditorialiste du journal en langue arabe Rai Al-Youm, se référant dans un article, à l'ascension du réformiste Imran Khan aux législatives du Pakistan, a fait part des préoccupations des autorités saoudiennes en raison de la défaite de leur allié, Nawaz Sharif aux élections. Une inquiétude logique puisque le vainqueur de ces législatives est contre l'intervention du Pakistan dans la guerre yéménite et envisage un renforcement des relations avec l'Iran. Le journal évoque également l'ancien Premier ministre de Malaisie, Najib Razak, un autre allié de Riyad dans la guerre yéménite, inculpé de corruption et emprisonné, et indique : « Tout comme l'arrivée au pouvoir de Mahathir Mohamad qui était un revers politique pour l'Arabie saoudite en Malaisie, car la victoire de cet homme, fermement opposé à l'agression saoudienne contre le Yémen, s'opposait farouchement au désir et à la volonté de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, on s'attend à ce que le nouveau premier ministre pakistanais agisse de la même manière et retire son pays de la coalition d'agression saoudienne et du bourbier yéménite. » Imran Khan qui rejette les politiques saoudienne et américaine a une position perspicace concernant la question palestinienne. S'attardant sur les farouches critiques de Imran Khan à l'égard des politiques « humiliantes » de Donald Trump contre son pays, le journal évoque la réponse catégorique de ce dernier au président américain, Donald Trump qui menace de supprimer l'aide des États-Unis au Pakistan et qui reproche à Islamabad de ne pas combattre suffisamment le terrorisme. « Tu n'es qu'un idiot qui pousse le Pakistan vers l'extrémisme », avait réagi l'ex-star de cricket. « Les États-Unis ont bêtement donné 33 milliards de dollars d'aide au Pakistan ces quinze dernières années, et ils [le pays] ne nous ont rien donné en retour, si ce n'est des mensonges et de la duplicité, prenant nos dirigeants pour des idiots », avait écrit l'ex-homme d'affaires, Trump, dans son premier tweet de 2018. Imran Khan devrait prêter serment comme nouveau Premier ministre le 14 août, jour de la fête de l'indépendance du Pakistan. Le réformiste est pour plus de coopérations avec le président afghan, Ashraf Ghani, en faveur du rétablissement de la paix chez son voisin troublé, et a appelé à des liens plus étroits avec l'Iran, ainsi que du retrait de son pays du camp américain. L'Arabie saoudite et les EAU ont bien raison, tout comme Trump, de rester préoccupés, car le nouveau Premier ministre pakistanais ne se veut pas inféodé, comme l'étaient ses prédécesseurs. Diplômé d'Oxford, Imran Khan s'est lancé dans la politique en 1996. Aujourd'hui, nouveau Premier ministre du Pakistan, il souhaite redresser son pays et en faire l'un des acteurs clés de la région. Une tâche manquée par ses anciens homologues corrompus, et qui s'annonce difficile pour le légendaire joueur de cricket, conclut le journal.

R. I.

SYRIE

L'armée libère totalement la province de Deraa des terroristes

BACHAR al-Jaafari, chef de la délégation du gouvernement syrien au 10e volet des négociations d'Astana sur la Syrie, qui se tient à Sotchi, dans le sud de la Russie, a annoncé que la province de Deraa, dans le sud-ouest de la Syrie, était entièrement libérée des terroristes et que l'armée avait achevé son opération sur les lieux. « Nous parlons avant tout d'une grande victoire, de la libération de la ville de Deraa et de ses environs, ainsi que de la libération du secteur du Golan jusqu'aux frontières qui existaient », a-t-il souligné au cours d'une conférence de presse. Lundi, les troupes gouvernementales syriennes ont rétabli leur contrôle sur la localité de Chajara, important bastion de Daech dans la province syrienne de Deraa, avait indiqué à Sputnik un chef militaire syrien. En outre, les militaires syriens ont libéré le 28 juillet du joug de Daech huit villages situés dans la vallée de Yarmouk, dans la banlieue nord-ouest de Deraa, avait précédemment informé l'agence Sana. L'armée syrienne a instauré son contrôle total sur le bassin de Yarmouk dans le sud-ouest de la Syrie, a annoncé mardi la chaîne Al-Manar. La rivière qui forme la limite sud du plateau du Golan, sépare Israël et la Jordanie dans sa partie la plus basse, et la Syrie de la Jordanie dans sa partie haute. Par ailleurs, des membres des groupes radicaux qui avaient refusé de se rendre aux troupes syriennes ont commencé le 15 juillet à se retirer de la ville de Deraa libérée trois jours plus tôt. Cette opération s'effectue avec l'aide de la police militaire russe. Le gouvernement syrien est parvenu le 6 juillet à un accord avec l'opposition armée par l'intermédiaire de militaires russes. Selon cet accord, les radicaux se retireront de toutes les agglomérations de la province de Deraa pour que les administrations y reprennent leurs activités. Les radicaux qui n'acceptent pas la réconciliation avec les autorités syriennes pourront se rendre dans la province d'Idlib.

R. I.

LA COALITION DANS TOUS SES ÉTATS

La résistance yéménite prend le dessus

LES FORCES yéménites (armée + Ansarullah) ont avorté une progression des mercenaires de la coalition saoudo-US près du passage frontalier d'Olab, à Asir (sud de l'Arabie).

Une source militaire citée par la chaine yéménite AlMasirah a fait état de plusieurs tués et blessés dans les rangs des mercenaires. Un véhicule militaire de la coalition a également été détruit par un missile téléguidé au cours de cette contre-offensive.Toujours à Asir, plusieurs mercenaires de la coalition, dont des Soudanais, ont été liquidés lundi suite à une opération des forces yéménites contre leur attroupement. Et puis à l'intérieur du pays, les forces yéménites ont détruits deux véhicules militaires des mercenaires dans les provinces de Bayda et Jawf. Les soldats à bord ont été tous tués, a-t-on indiqué de source militaire. Sur un autre plan, les forces yéménites ont réussi à sécuriser lundi plusieurs positions stratégiques sur le front de Mahachma dans les districts de Khob et Chaaf. De lourdes pertes ont été infligées aux mercenaires de la coalition saoudo-US lors de cette offensive.

NOUVELLE COMBINE DE RIYAD

Face à ces pertes dans les rangs de la coalition, le roi saoudien a alloué un quota gratuit au Hajj aux familles des mercenaires tués. Cité par l'agence de presse saoudienne (SPA), le roi saoudien a promis ce lundi 30 juillet d'accueillir gratuitement lors du pèlerinage du Hajj, 1.500 familles des mercenaires yéménites et soudanais tués pendant la guerre contre le Yémen. Faisant peu de cas de la brutalité extrême des agressions contre le peuple yéménite qui durant plus de trois années de guerre ont fait des milliers de morts, des dizaines de milliers de blessés et des millions de déplacés, le ministre saoudien des Affaires islamiques, de la Prédication et de l'Orientation, Cheikh Abdullatif Al-Cheikh a déclaré que l'annonce du roi a montré sa reconnaissance à l'égard des sacrifices héroïques consentis par les soldats pour défendre la sécurité et l'unité du Yémen. Les mercenaires yéménites et soudanais qui en échange de pétrodollars ont pris part à la guerre brutale contre la nation la plus pauvre du Moyen-Orient, mais qui ont fini par mourir face à la résistance des forces yéménites sont considérés comme des héros par les médias saoudiens. La décision du roi Salmane intervient alors que les musulmans syriens sont depuis des années privés du droit de faire leur pèlerinage par un régime qui depuis le déclenchement de la crise politique et économique avec le Qatar interdit aux musulmans qataris de faire le pèlerinage à la Mecque. Chaque année dans un contexte d'exploitation et d'instrumentalisation politique du Hajj, le roi saoudien accueille gratuitement un nombre d'individus et de personnalités venant des différents pays.

R. I.

AVANT-PREMIÈRE D'UN DOCUMENTAIRE

Les 50 ans de la JS Kabylie

Présenté en avant-première ce lundi 30 juillet, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, le film documentaire 1946/1996 : la Joyeuse saga des Canaris de Abdarrazak Larbi Cherif expose l'histoire de la Jeunesse sportive de Kabylie.

Cinquante ans d'histoire sur le club de football le plus titré d'Algérie sont relatés dans le documentaire 1946/1996 : la Joyeuse saga des Canaris en une heure trente minutes. Son auteur aura recours à des témoignages et des scènes d'archives de victoires de l'équipe et de liesse des supporters. Il raconte comment la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) est née pour faire face à un déni qu'ont subi les footballeurs algériens au sein de l'équipe créée par l'administration coloniale de l'époque, à savoir l'Olympique de Tizi-Ouzou (OTO) composée essentiellement de Français. Née dans ce contexte, le destin de la JSK est tout tracé, celui de porter haut le foot algérien et la voix d'une région révoltée contre le mépris de l'administration coloniale française. Devenu un élément rassembleur de toute une région, ce club a endossé, à partir des années 1970, la revendication identitaire amazighe, témoignent d'anciens joueurs en affirmant qu'ils n'ont « fait que leur devoir », rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Quelques anecdotes justement dosées agrémentent ce documentaire, construit de témoignages de ceux qui ont fait de la JSK un grand club et d'artistes dont Matoub Lounes, Lounis Ait Menguellet et d'autres personnalités de la région, d'archives de la Télévision algérienne, de photos, et d'articles de presse. Lors des débats qui ont suivi la projection, des anciens joueurs ont relevé quelques omissions, notamment des noms qui ne sont pas cités. De son côté, Mouloud Iboud a rendu un vibrant hommage au réalisateur pour ce documentaire



« réussi » même si il y a « quelques oublis ». Il a relevé la difficulté de raconter 50 ans de parcours de la JSK, « il faudra plusieurs heures pour tout rapporter », non sans souhaiter que Abdarrazak Larbi Cherif réalise la suite du parcours de ce club (de 1996 à ce jour). Le réalisateur s'est dit « très content de la forte présence et de la réaction du public à son film ». Il a alors affirmé avoir pris acte des observations faites par d'anciens joueurs au sujet de quelques oublis et compte apporter des correctifs. Il a également exprimé son intention de faire la deuxième partie de la saga de la JSK « pour raconter cette histoire qui continue, que j'espère plus flamboyante et plus positive et que la JSK puisse retrouver son niveau d'avant ». Cette avant-première sera ponctuée d'applaudissements de la part de l'assistance, exprimant ainsi sa reconnaissance à ceux qui ont fait de la JSK un grand club de football et sa satisfaction quant au travail fait par le réalisateur. **R. C.**

40e FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD

Diversité et retrouvailles

LA QUATRIÈME soirée de la quarantième édition du Festival international de Timgad a proposé, dans la soirée de ce dimanche 29 juillet, au public une mosaïque festive aux rythmes de la musique algérienne dans toute sa diversité.

Les stars de cette soirée ont excellé, présentant des rythmes de la musique andalouse, hawzi, chaoui, kabyle, staifi, chaâbi et algérois au grand bonheur d'un public conquis dés les premières notes musicales. Chantant la vie, l'amour et la patrie, Leila Benmourah, qui se produit pour la première fois à Timagd et Zakia Kara Torki, à la voix cristalline, ont mené l'assistance dans des voyages historiques dans la tradition hawzi et andalouse sur la voie de l'authenticité et des belles notes musicales. La soirée a atteint son paroxysme avec l'entrée sur scène des artistes Fawzi Houamed, Nouria et Salim Chaoui, qui ont fait vibrer le public aux rythmes des chansons chaouis, kabyles et staifi. Le chanteur Baâziz, à qui l'assistance a réservé son meilleur accueil pour son retour à Timgad après près de 20 ans d'absence, a interprété pour sa part sa célèbre chanson L'Algérie mon amour dans une parfaite communion avec le public. Baâziz, qui a exprimé son bonheur de revoir son public de Batna, a gratifié l'assistance de ses plus belles chansons. Samedi, la troisième soirée de cette édition a consacré plusieurs artistes qui ne s'étaient plus produits au festival de Timgad depuis plusieurs années, à l'instar de l'interprète de Beram imatewn, Nouari Nezzar connu par le grand public pour faire partie de ceux qui ont œuvré à moderniser la chanson. L'enfant de Seriana (wilaya de Batna), dont la dernière prestation à Thamugadi remonte à 1999, a exprimé tout son bonheur de se produire encore une fois devant le public de ce festival pour interpréter des chansons abordant l'histoire et les coutumes des Aurès. L'autre revenant, et non des moindres, la star de la chanson chaoui, Djamel Sabri, où Djo comme aiment à l'appeler ses fans, a été accueilli en triomphe par le public vingt-ans après son dernier passage sur la scène de Timgad. Fidèle à lui-même Djo a offert à son public un spectacle « survitaminé », reprenant des chansons sorties tout droit du patrimoine chaoui, dont les incontournables Bechtola et Amghar. Précédemment dans la soirée, les travées du théâtre de plein air avaient vibré aux sons des tonalités algéroises, kabyles et marocaines avec Naima Dziria, Tako et Toufik Nedroumi. Le groupe Raina Rai, les artistes Rabah Asma, Samah Okla, Zeghme Soufiane sont à l'affiche de la soirée de clôture de cette édition du Festival de Timgad, prévue ce lundi en présence du ministre de la Culture. **APS**



SORTIR

ANDALOU
L'interprète de musique andalouse Nawel Mebarek en concert. Le jeudi 02 août. 21h. Palais de La Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Avec l'orchestre Lfamilia dirigé par Mohamed Idir. Le jeudi 09 août. 18h. Les Sablettes, Alger.

TOURNEE
La chanteuse Samira Brahmia en concert (gratuit) avec Khliff Miziallaoua à la guitare, Hichem Takaoute à la basse, Karim Ziad à la batterie, Reda Mourah au clavier.
Alger : le jeudi 02 août. Théâtre de verdure Laâdi-Flici.
Constantine : le samedi 04 août. Maison de la Culture Malek-Haddad.
Béjaïa : le lundi 06 août. Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh.
Oran : le mercredi 08 août. Théâtre de verdure Hasni-Chekroun.
Tizi Ouzou : le vendredi 10 août. Maison de la Culture Mouloud-Mammeri.

CINE-ESPANA
Cycle de cinéma Ventura Pons. Institut Cervantes d'Alger. 18h. Les jeudi 02, 09, 16 et 30 août. Entrée libre. El porqué de las cosas, Actrices, Anita no pierde el tren, Morir o no.

RAP
Le chanteur Algérino en concert. Le jeudi 02 août. 19h. La Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, Alger. Accès : 2 000 DA/
3 000 DA prés de la scène.

BIJOU
15e Fête du bijou d'Ath Yenni en Kabylie jusqu'au vendredi 03 août, sous la thématique Le patrimoine national à travers les âges. Exposition de bijoux berbères, ateliers et conférences…

METAL
2e Metalgeria : journées portes-ouvertes sur le rock metal. 11h. Les vendredi 03 et samedi 04 août. Théâtre de verdure de Riadh El Feth, Alger. Concerts caritatifs avec six groupes, expositions, rencontres autour de la musique metal, projections de documentaires, ateliers, marché sur le metal…

FETE
Le Village Zoubga en Kabylie accueille ses invités pour la fête annuelle d'Azro n Thor. Le
vendredi 03 août. 09h. A 2000 mètres d'altitude sur l'un des pics du Djurdjura.

LIVRE
Conférence de Mahieddine Khelifa autour de son ouvrage – et dédicace – Le manuscrit / L'histoire d'une famille juive en terre d'islam. Editions Gaïa. Le samedi 11 août. 16h. Librairie L'Arbre à dires. Hydra-Alger. Récit où la réalité côtoie l'imaginaire qui, en dépit des vicissitudes de l'histoire, révèle l'intégration de la communauté juive séfarade dans la société nord africaine.

PATRIMOINE
Exposition collective Patrimoine pictural. Musée d'art moderne et contemporain d'Alger-Mama jusqu'au mercredi 15 août. Œuvres de dix-huit plasticiens algériens.

THEATRE
Cycle de formation au quatrième art en ateliers. Théâtre communal d'Alger Centre.
Ecriture du texte théâtral du dimanche 02 au jeudi 06 septembre avec Ismail Soufit (dernier délai d'inscription, le jeudi 30 août).
Musique du dimanche 04 au jeudi 08 novembre avec le musicien Salsabil El Baghdadi (délai : le jeudi 1er novembre). le
Mise en scène du dimanche 02 au jeudi 06 décembre avec Youcef Taouint (délai : le jeudi 29 novembre). Frais : 1500 DA. Contact : Théâtre d'Alger Centre (ex-Casino) sis au 09, rue Larbi Ben M'hidi. Tel : 023 50 81 23

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	03:44	03:51	04:04	04:14	04:13	04:19	04:23
Dohr	12:36	12:40	12:55	12:46	13:02	13:06	13:09
Açr	16:25	16:28	16:43	16:26	16:49	16:54	16:56
Maghrib	19:40	19:44	19:59	19:40	20:05	20:09	20:11
Icha	21:14	21:16	21:32	21:05	21:37	21:41	21:43

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6149 – MERCREDI 19 DHOUL EL QU'DA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	29°	19°
Oran	32°	18°
Constantine	36°	16°
Ouargla	41°	28°

UNDERWATER BUBBLES PRÉSENTÉ À LA SALLE AHMED BEY DE CONSTANTINE

UN IMPRESSIONNANT SHOW DE SUBMERSION

Le public constantinois était convié durant trois soirées à des spectacles féeriques. Intitulée «Underwater bubbles» (bulles sous l'eau) la représentation a été très appréciée par les spectateurs, notamment les enfants venus en force.

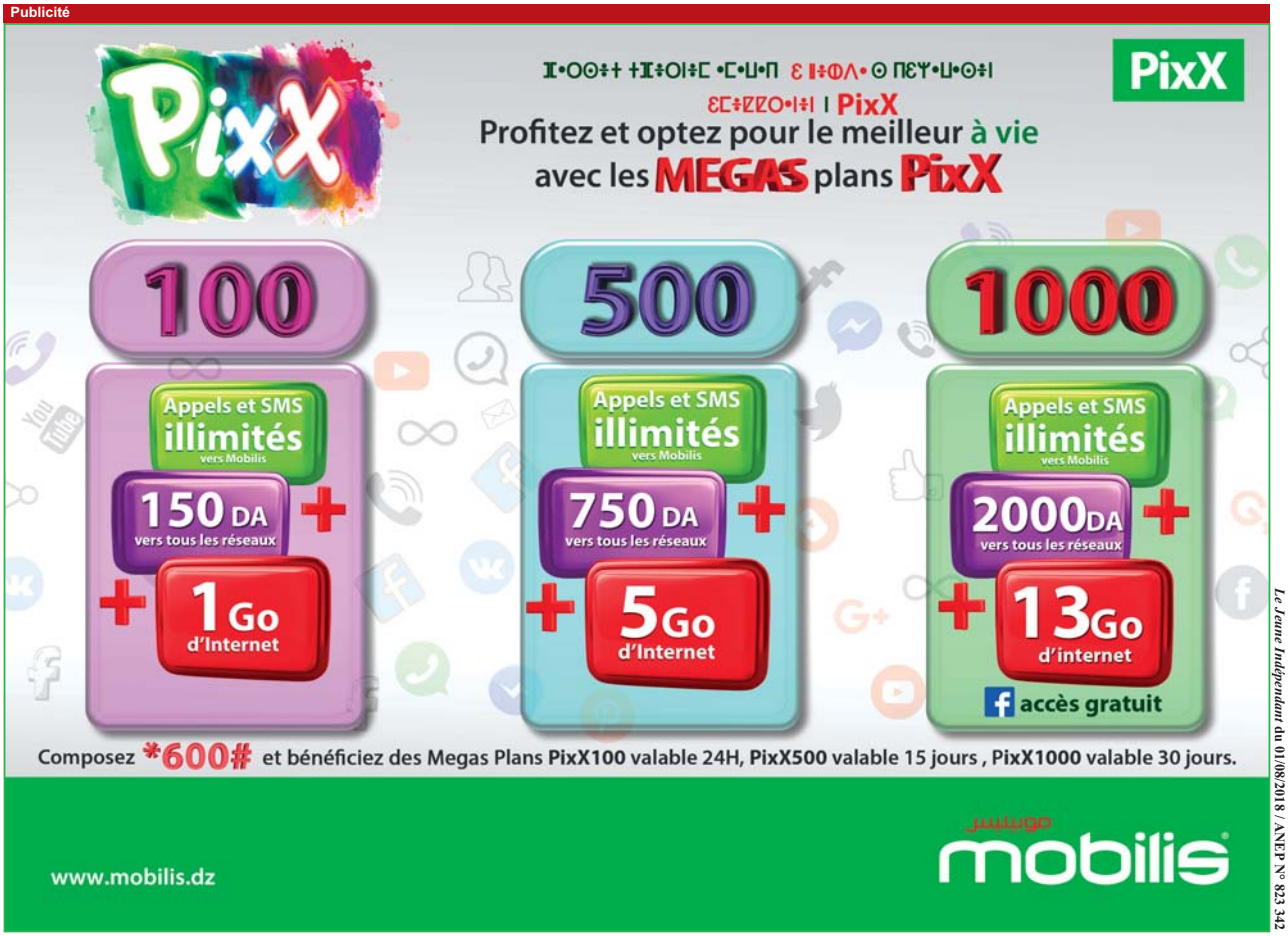


Une aventure digne des légendes ayant inspiré les grands écrivains des histoires d'aventure. Le public convié à la salle des spectacles Ahmed Bey a été invité à plonger dans un monde tiré de l'éphémère vie de bulles conçues de liquide savonneux. Durant presque deux heures, des bulles prennent vie un moment sous des formes et des couleurs multiples avant de disparaître pour laisser place à d'autres plus petites ou plus grandes, dans un spectacle où s'enchaînent des scènes admirablement exécutées par d'habiles artistes maniant parfaitement les tours de magie, les acrobaties ou encore la danse.L'histoire est tirée de l'imaginaire d'un important homme d'affaires rongé par le stress et qui d'un coup, se retrouve dans un univers sous-marin plein de bulles peuplé de créatures subaquatiques. Hippocampes, méduses et autres poulpes et poissons aux couleurs sublimes nageant sur scène, offrant un spectacle unique, ont laissé peu de répit aux spectateurs qui furent aussi immergés dans le décor fabuleux.

« Je suis très contente. On a vécu un moment exceptionnel. Je n'ai jamais vu un spectacle pareil. Un grand merci pour les artistes et surtout les organisateurs. Encore bravo», ont été d'ailleurs les propos d'une petite fille à la sortie de la salle.

Amine B.

Publicité



Le Jeune Indépendant du 01/08/2018 / ANEP N° 823 342